Principes de base de la Fédération Anarchiste

Préambules

Nous, anarchistes, réunis à la Fédération anarchiste, sommes conscients de la nécessité de l'organisation spécifique. Nous propageons nos idées et voulons réaliser une révolution radicale et globale, à la fois économique et sociale, afin que soient détruites les sociétés fondées sur la propriété privée ou étatique des moyens de production et de la distribution, toutes les exploitations, l'ignorance et la misère, ainsi que les rapports d'autorité.

Nos objectifs

Les anarchistes luttent pour une société libre, sans classe ni État, ayant comme buts premiers :

- L'égalité sociale, économique de tous les individus.
- La possession collective ou individuelle des moyens de production et de distribution, excluant toute possibilité pour certains de vivre en exploitant le travail des autres.
- L'égalité dès la naissance des moyens de développement, c'est-à-dire d'éducation et d'instruction dans tous les domaines de la science, de l'industrie et des arts.
- L'organisation sociale sur les bases de la libre fédération des producteurs et des consommateurs, faite et modifiable selon la volonté de leurs composants.
- La libre union des individus selon leurs convenances et leurs affinités.
- Le droit absolu pour tout individu d'exprimer ses opinions.
- L'abolition du salariat, de toutes les institutions étatiques et formes d'oppression qui permettent et maintiennent l'exploitation de l'homme par l'homme, ce qui implique la lutte contre les religions et les mysticismes, même s'ils se cachent sous le manteau de la science, contre le patriotisme et pour la fraternisation de tous les groupes humains, et l'abolition des frontières.

C'est la société entière que nous voulons reconstruire sur une base de respect et d'entraide, non pour un individu, une classe ou un parti, mais pour tous les individus ; la question sociale ne pouvant être résolue définitivement et réellement qu'à l'échelle mondiale.

Notre rôle

L'anarchisme est un objectif de société globale, un idéal, mais aussi les moyens pour y parvenir, ceux-ci étant basés sur les mêmes

principes organisationnels et éthiques : fédéralisme et entraide. En tant qu'individus conscients de leur exploitation, les anarchistes entendent lutter avec tous les exploités contre tous les gouvernements, reconnaissant ainsi l'existence de la lutte des classes dont la finalité doit être l'instauration d'une société anarchiste.

Nous devons faire en sorte que les classes sociales exploitées accèdent à la capacité politique nécessaire à leur émancipation. Ce sont les classes exploitées qui réaliseront la société anarchiste, car les exploiteurs ne se laisseront jamais déposséder et emploieront toutes leurs forces, même brutales, contre l'émancipation des travailleurs.

La seule propagande des idées étant insuffisante, la participation aux luttes continuelles revendicatives et émancipatrices s'avère nécessaire pour que les individus veuillent toujours plus et mieux, jusqu'à atteindre une situation de rupture qui permettra leur émancipation totale.

Nous devons inciter les travailleurs et l'ensemble des exploités à combattre les médiations qui vont à l'encontre de leurs intérêts de classe, et à opter pour l'action directe (c'est-à-dire pour des actions décidées et menées sans intermédiaire), et sa coordination sur le mode fédéraliste.

Ennemis de tout despotisme, les anarchistes repoussent toutes les théories autoritaires dont celles inspirées du marxisme, du cléricalisme, du monarchisme, du fascisme, du libéralisme bourgeois et de tout autre.

La révolution est nécessairement constituée de phases destructrices des institutions d'oppression et de phases constructives de la société nouvelle. Cette société, nous voulons qu'elle soit gérée par tous et qu'elle s'instaure dès le début sur la base de structures anarchistes.

C'est pourquoi la Fédération anarchiste se doit être un outil adapté pour la révolution, jusqu'à la concrétisation des objectifs précédemment définis.

Engagement militant

La Fédération anarchiste est une organisation regroupant des militants conscients idéologiquement et pratiquement, ayant connaissance des différents aspects de l'anarchisme et de la Fédération anarchiste. Elle est organisée sur le principe du libre fédéralisme conservant aux groupes et individus qui la composent leur autonomie dans le cadre des Principes de Base. C'est à tous les militants qu'il appartient de la faire progresser, car elle ne reconnaît pas en son sein la division dirigeant/exécutant.

La participation effective des militants aux œuvres collectives de l'organisation est un principe d'éthique et de solidarité qui ne nuit pas pour autant au principe de liberté.

Le fédéralisme de la Fédération anarchiste permet le pluralisme des idées et actions compatibles avec ses principes.

Tout ce qui précède ne peut évidemment indiquer que les grandes lignes des buts poursuivis par les anarchistes. Il sera nécessaire, pour les approfondir, de prendre connaissance des écrits anarchistes et de suivre les travaux des groupes.

L'action de la Fédération anarchiste

L'action de la Fédération anarchiste est basée avant tout sur la défense des exploités et sur leurs revendications révolutionnaires ; mais sans que soit perdu de vue le fait que ce sont à la fois les classes et les positions d'esprit qui s'opposent à l'anarchie.

Cette action est menée sur tous les plans de l'activité humaine, selon les vues et les moyens de chaque tendance.

Pour cette raison, la Fédération anarchiste reconnaît :

- La possibilité et la nécessité de l'existence de toutes les tendances libertaires au sein de l'organisation.
- L'autonomie de chaque groupe.
- La responsabilité personnelle et non collective.
- L'organe du mouvement, *le Monde Libertaire*, ne peut être l'organe d'une seule tendance ; celles-ci ont donc toute possibilité d'éditer des organes particuliers, avec l'assurance que l'organe du mouvement leur accordera toute publicité, ainsi d'ailleurs qu'à toute activité s'exerçant dans le cadre de la culture, de la recherche, de l'action ou de la propagande anarchiste.
- Des relations cordiales, compréhensives, avec les mouvements allant dans le sens anarchiste sur un point particulier.
- La révocabilité des secrétaires et mandatés.

Enfin, lorsqu'une tendance engage une action, dès que cette action n'est pas

contraire aux idées de base de l'anarchisme, les autres tendances, si elles ne sont pas d'accord pour participer à cette action, observent à son égard une abstention amicale. La critique de cette action demeure libre après l'événement.

Les groupes ont la faculté de se donner l'orientation de leur choix : anarcho-syndicalisme, communiste-anarchiste, néo-malthusienne, anarcho-pacifiste…
Ils ont naturellement la possibilité de cumuler toutes ces tendances ou de ne se déclarer d'aucune.

Des régions peuvent être formées et ne peuvent être que sur l'initiative des groupes la composant, le Comité des Relations ne pouvant apporter que des suggestions dans ce domaine.

Organisation

Le Comité de relations

Un comité de coordination existe dans le but de faire connaître les informations, suggestions, propositions pouvant émaner d'un individu ou d'un groupe, sans autre droit, pour les camarades composant ce comité, que celui de n'importe quel autre militant de présenter propositions, suggestions, informations.

La seule dérogation à cela peut être constituée par des initiatives touchant l'adhésion à un congrès, cartel, comité (exemples : congrès anarchiste international, Forces libres de la Paix).

Il va de soi que, dans ces divers organismes, le fond même de notre idéologie ne doit pas être remis en cause et que notre présence ne doit viser qu'à des buts précis : opposition à la guerre, efforts pour arracher des militant-e-s à la mort, protestations contre une agression contre le peuple.

Le Comité de relations élargi

Il se réunit sur convocation du secrétaire général au moins trois fois par an. L'initiative peut venir du secrétaire général ou d'un comité de relations. L'ordre du jour est élaboré en fonction des demandes des groupes, liaisons, individuel-les, ou commissions. Ces demandes touchent tous les sujets concernant la vie de l'organisation. Le Comité de relations élargi est décisionnaire quant à la mise en place des campagnes fédérales. Qu'une campagne soit déclarée en congrès ou par un Comité de Relations Elargi, présentation des travaux doit être faite en comité de relations élargi et/ou dans le bulletin intérieur.

Secrétaire général

Son rôle est de répartir le courrier et les responsabilités entre les différents membres, de veiller à la bonne entente au sein de ce comité, d'assurer la tenue du congrès selon le vœu du précédent, par des rapports en temps voulu avec les camarades qui en sont chargés.

Secrétaire aux Relations intérieures

Son rôle est d'assurer la correspondance avec les groupes, de les tenir au courant des lettres des sympathisants de leurs régions désireux de se joindre à nous, de diffuser les suggestions intéressantes, qu'elles émanent d'une région, d'un groupe ou d'une individualité, de renseigner le mouvement dans son entier des possibilités d'actions dont il dispose : noms de propagandistes par la parole, leurs sujets de conférence, leur possibilité de déplacement, d'assurer la propagande par des campagnes dont les thèmes peuvent être suggérés par d'autres militants, comme ils peuvent émaner de lui (les groupes en désaccord avec l'efficacité de celle-ci ont toujours la possibilité de ne pas y participer), de développer partout où il le peut la Fédération anarchiste par la création de nouveaux groupes, de présenter le bilan, lors de chaque congrès, de la progression, de la stagnation ou du recul de notre organisation en raisons des rapports des groupes.

Le secrétaire aux RI, lors de la constitution d'un groupe, prendra un contact direct avec celui-ci, soit en l'établissant lui-même, soit en déléguant, pour le représenter et lui en rendre compte, un camarade connu, habitant un lieu géographique proche du nouveau groupe.

Ces contacts, outre leur caractère humain, constitueront par le dialogue engagé une mesure de probité intellectuelle, tant de la part du groupe postulant vis-à-vis de la Fédération

anarchiste, que de la Fédération anarchiste vis-à-vis du groupe postulant.

Secrétaire aux Relations extérieures

Son rôle est d'assurer des contacts amicaux avec des groupements parallèles, sympathisants ou même simplement indépendants, faire connaître dans leur sein notre mouvement, notre journal, en un mot, nous montrer à eux sous notre vrai jour, d'envisager des actions communes avec eux sur des objectifs précis à la faveur de cartels, d'organismes de liaison ou simplement de campagnes sans lendemain. Un tel effort peut nous permettre la diffusion de notre presse à leurs manifestations, l'apposition de nos affiches dans leurs locaux, le reproduction de nos communiqués et de nos articles dans leurs journaux, voire notre participation à leurs meetings. Il va sans dire que de tels résultats ne peuvent être obtenus sans réciprocité.

Secrétaire aux Relations internationales

Ses contacts s'exercent avec les organisations anarchistes de langues étrangères. Il se tient en rapport avec elles pour tout ce qui concerne les événements mondiaux et les actions des anarchistes, et se documente sur la mesure dans laquelle ils ont pu les inspirer et les impulser. Il renseigne les camarades de tous les pays sur le climat et l'activité des anarchistes dans le monde. Il permet également d'apporter des informations correctives à celles que donne la presse officielle. Enfin, il peut alimenter la rubrique internationale de notre journal, le Monde libertaire.

Secrétaire à la trésorerie

Le trésorier perçoit directement des groupes ou individualités appartenant à la Fédération anarchiste une cotisation annuelle minimum (somme fixée volontairement peu élevée pour permettre à tous d'y souscrire et généralement la dépasser).

Dans le respect de l'autonomie des groupes, le trésorier n'a pas à connaître les noms et adresses des adhérents de chaque groupe, mais simplement leur nombre, confiance étant faite au trésorier du groupe qui le déclare.

Le trésorier tient au courant le secrétaire du Bulletin intérieur de la liste des adhérents (groupes ou individualités) à qui adresser ledit bulletin (réservé aux seuls membres de la Fédération anarchiste). La trésorerie permet d'assurer les frais de correspondance, les frais de déplacements des membres du comité au congrès, l'adhésion à des cartels, d'aider éventuellement à la sortie d'une affiche, à la propagation d'une campagne ou au soutien de notre journal.

Administration

Les administrateurs sont nommés par le congrès. Leur rôle est de veiller à la parution régulière du journal et à la bonne marche des œuvres du mouvement : Monde libertaire, librairie, etc…

Comme tous les autres responsables nommés par le congrès, ils peuvent s'entourer, pour les aider dans leur tâche, d'un ou plusieurs militant-e-s appointé-e-s ou non.

Comité de rédaction

Le Comité de rédaction a pour fonction d'assurer la rédaction régulière du Monde libertaire. Tous les articles soumis à son appréciation, sauf opposition de principe motivée de l'un de ses membres, sont publiés. Un article refusé est renvoyé à son auteur avec les raisons du refus.

Nommés et révocables par le congrès, les membres du Comité de rédaction peuvent coopter en cours de mandat, à l'unanimité, un ou plusieurs camarades en cas de défection d'un ou plusieurs de ses membres.

Radio libertaire

Le secrétariat de Radio libertaire participe comme les autres secrétariats au Comité de relations.

Quatre postes sont établis pour assurer le bon fonctionnement de la station :

- **Le secrétaire à la programmation** : il est responsable de la grille, de l'agencement des programmes, de leur parution dans le Monde libertaire et de la qualité des émissions. Il se tient en relation avec les différents secrétariats Fédération anarchiste pour assurer le

passage des informations et des communiqués sur Radio libertaire

- **Le secrétaire aux finances** : il est chargé de gérer le budget de la radio et de veiller à l'autofinancement de Radio libertaire
- **Le secrétaire à la technique et à l'entretien** : il est responsable de la maintenance du matériel et du studio, présente des prévisions d'investissement au secrétaire aux finances
- **Le secrétaire de l'association** : il s'occupe du fonctionnement de l'association "Diffusion des moyens de communication", garante de Radio libertaire au niveau légal.

Secrétaire à l'Histoire et aux archives

Sa fonction est de rassembler, d'archiver différents documents (affiches, brochures, tracts, livres, etc.) ayant trait au mouvement anarchiste en général et à la Fédération anarchiste en particulier, dans le but de sauvegarder notre mémoire militante. Pour assurer ces fonctions, le secrétaire peut s'entourer de militants.

Secrétaire aux Editions

Son rôle est de contribuer à l'édition ou à la réédition de textes particulièrement importants pour l'anarchisme et sa propagande. Il doit assurer la promotion et la diffusion des productions des éditions du Monde Libertaire.

Fonctionnement du Comité de relations

La lecture de ce qui précède indique assez clairement l'interpénétration des différents postes, et notamment la liaison qui ne peut cesser d'exister entre les secrétaires aux Relations intérieures et aux Relations extérieures, cela en contact avec le secrétaire à la trésorerie, qui règle en fonction de ses possibilités l'envergure et la périodicité des actions à entreprendre.

Ce comité se réunit de façon régulière et sur convocation du secrétaire général.

Chaque secrétaire est responsable de son poste et, par conséquent, est seul à décider des mesures à prendre en ce qui le concerne.

Toutefois, il ne peut le faire, tant pour des raisons pratiques que morales, sans en avoir débattu avec tous et sans avoir tenu compte des objections, oppositions qui peuvent lui avoir été apportées.

Ainsi, si le travail s'accomplit en équipe, les décisions en dernier ressort sont prises par les ressortissants à chacun des postes, seuls responsables devant le congrès pour ce qui les concerne.

Chaque secrétaire peut s'entourer d'une commission de son choix pour l'aider dans sa tache et dont il prend l'entière responsabilité.

Le Bulletin intérieur

Le Bulletin intérieur est indépendant du Comité de relations, et pour son contenu, et pour son financement. Le CR ne peut y exercer un droit quelconque de censure ou d'interdit. Il est ouvert à tous sans que joue la moindre censure de la part de ceux qui en ont la charge.

Tous les articles y ont leur place, sauf ceux qui pourraient avoir un caractère de calomnie.

Tout article refusé par le Comité de rédaction du Monde libertaire peut paraître avec cette mention dans le BI..

Enfin, le Comité de relations y a recours lui-même pour ses communiqués aux groupes, ses actions, ses rapports d'activité lors de chaque congrès.

Le chapeautage de textes (groupes et individuels) ne doit pas exister dans le BI.

Le groupe gestionnaire du BI doit attendre le numéro suivant pour donner sa position, au même titre que les autres groupes.

Les abonnements au BI

Lorsque le groupe gestionnaire du BI reçoit une demande d'abonnement au BI, il demandera la conformité de l'appartenance à l'organisation du demandeur à la trésorerie. Les mêmes contrôles s'effectueurons pour les adhésions au travers du groupe, afin que les groupes ne reçoivent pas un nombre supérieur de BI au nombre adhérents, plus un pour les archives. En cas de démissions, la trésorerie informe les gestionnaires des démissions d'individuels ou de groupes. Les secrétaires de groupes signaleront directement les démissions dans leurs groupes pour rectifier le nombre de BI à recevoir.

La parution du BI sera mensuelle (sauf s'il n'y a pas d'articles).

Sauf impossibilité, son siège est fixé en province, tant pour décongestionner la capitale que pour permettre à cet organe une parfaite autonomie.

En cas de défaillance du groupe responsable, le Secrétaire général peut en confier provisoirement la tâche à un autre groupe.

Le congrès

Le congrès, ouvert aux seuls membres de la Fédération anarchiste (sauf invitation du Comité de relations), organisé par le groupe proposé et désigné par le précédent congrès, en liaison avec le Secrétaire général, a pour objet :

- De faire le point de la situation morale et financière de la Fédération anarchiste et de ses œuvres
- De débattre des motions, propositions, études, présentées par les groupes, individuels ou organisme de la Fédération anarchiste, et d'en tirer les grandes lignes des campagnes à mener au cours de l'année, ainsi que les décisions nécessaires à la bonne marche de la Fédération.

L'adhésion

L'adhésion à la Fédération Anarchiste repose sur deux facteurs :

- l'un matériel : le règlement des cotisations
- l'autre moral : l'acceptation sans réserve des principes énoncés par la présente déclaration.

Il en résulte que leur remise en cause publique consiste par là même le contrat de rupture de l'auteur de cette remise en cause avec la Fédération anarchiste.

Les principes de base ne peuvent être complétés ou modifiés (après proposition de textes soumis quatre mois avant le congrès) que par l'unanimité de celui-ci, mais sans que puissent être remis en cause nos concepts indiqués dans les préambules : autonomie des groupes et pluralité des tendances.

Tout membre de la Fédération Anarchiste a le droit et non l'obligation d'adhérer à des organisations culturelles, philosophiques, syndicales, pacifistes, de loisirs de son choix, dans le mesure où ces adhésions sont compatibles avec l'anarchie.

Cependant, toute liberté est laissée sur le plan de l'organisation du groupe de mener avec ces mouvements des actions communes.

Quiconque souscrit à cette déclaration peut adhérer à la Fédération anarchiste, soit par le canal d'un groupe, soit individuellement (en raison de son éloignement de tout groupe ou simplement parce qu'il désire rester isolé).

JE VEUX ADHERER A LA FEDERATION ANARCHISTE

NOM : ....

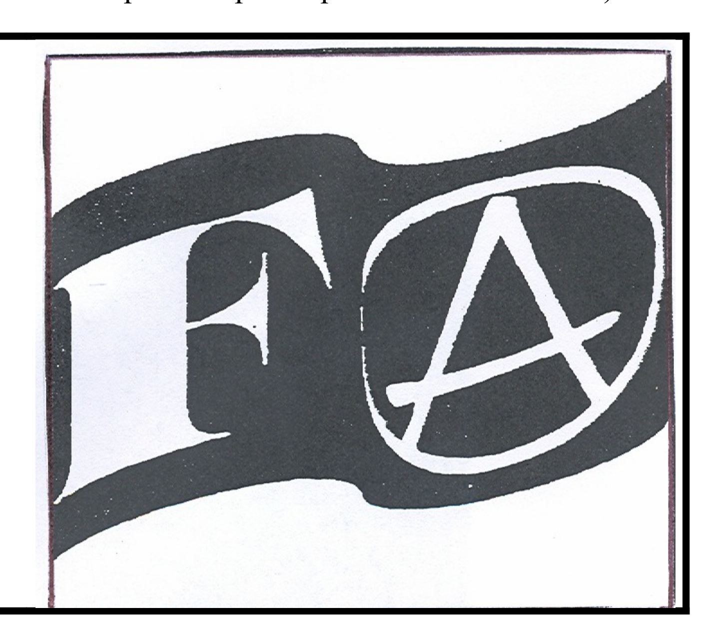
PRENON : ....

ADRESSE : ....

..

à adresser 145 rue Amelot 75 011 PARIS

relations-interieures@federation-anarchiste.org



Edité par le secrétariat aux Relations Intérieures de la Fédération Anarchiste